

Ecole maternelle WOERTHEL
17, rue de périgueux
67610 LA WANTZENAU
03.88.96.22.73

Compte rendu du conseil d'école du 18 octobre 2016 :

Etaient présents :

Mme Céline HERDLY-GOERIG, directrice et maîtresse de la salle 2 (monolingue)

Melle Marie-Ange GRAMFORT, maîtresse de la salle 1 (bilingue)

Mme Nathalie THIEFAINE, déléguée de parents de la salle 1

Mme Jenny HALLER, déléguée de parents de la salle 2

Mme Valentine DUBOST, déléguée de parents de la salle 2

Mme Angélique GOSSARD, déléguée de parents de la salle 2

Mr le maire, Patrick DEPYL

Mme Agnès MACHWATE, commission scolaire

1. Les effectifs actuels, le personnel, les élections.

Il y a cette année **2 maîtresses** à l'école, 2 classes, 55 élèves (2 élèves supplémentaires par rapport à l'an passé), **2 ATSEM, 1 apprentie, 1 AVS**

- SALLE 1 : **10 PS + 12 MS + 7 GS** = 29 élèves bilingues
- SALLE 2 : **9 PS + 9 MS + 8 GS** = 26 élèves monolingues

Les élections ont eu lieu le 7 octobre 2016. Il y avait **96 électeurs** inscrits et une liste de parents qui se présentait. Il y a eu 52 votants dont **52 suffrages exprimés**. Le taux de participation a été de 54,17% (contre 57,61% l'an passé).

Madame Haller et Madame Thiefaine ont été élues.

Madame Gossard et Madame Dubost sont suppléantes.

Comme l'an passé, nous mettrons en place, en complément du cahier de liaison, un mailing pour chaque classe, permettant de diffuser rapidement un certain nombre d'information (absence d'un enseignant, annulation d'une séance de babygym...) Nous remercions **Mme Thiefaine (pour la classe bilingue) et Mme Haller (pour la classe monolingue)** qui se sont proposées pour poursuivre cet e-mailing dans chacune des classes.

2. Les travaux et futurs aménagements de l'école.

L'équipe municipale lance une grande campagne de restructuration des écoles de La Wantzenau avec la construction d'un nouveau groupe scolaire et le réaménagement de l'école du Woerthel. Il nous a été demandé de lister, lors du présent conseil, les besoins de notre maternelle. Nous avons défini différents axes :

1) **La sécurité :**

- Rehausser le portail et la clôture de l'école
- Installer un visiophone permettant de contrôler l'accès au bâtiment
- Mettre en place des stores pouvant se fermer depuis l'intérieur afin de limiter la chaleur dans les salles de classe, en particulier en cas de confinement.

2) **La modernisation du bâtiment :**

- Réfection des sanitaires : la robinetterie se dégrade et par conséquent les enfants sont souvent mouillés après s'être lavé les mains.
- Changement des jeux de la cour, qui vieillissent et s'abiment

3) **Les aménagements à but pédagogique :**

- Doter l'école de TBI (tableau blanc interactif) et de tablettes informatiques
- Changer le mobilier scolaire, afin de l'adapter aux pratiques pédagogiques actuelles (mobilité des groupes de travail...) et également aux besoins morphologiques des élèves (matériel avec des hauteurs pouvant s'adapter aux différentes tailles des élèves...)

Nous avons également évoqué le problème qu'allait poser la prise en charge des élèves allant au périscolaire. En effet, nous pouvons accueillir un maximum de 3 voyages en camionnettes, afin que l'ensemble des élèves puisse manger et revenir à l'heure à l'école. Or le nombre des demandes ne cesse d'augmenter. Il faudra donc adapter le mode de fonctionnement.

Nous **remercions** la mairie et ses équipes, qui ont procédé à la :

- Réparation de la cabane à vélo
- Mise en place d'une butée de porte à l'issue de secours

Nous **demandons** la suppression des buissons sous les arbres, afin d'éviter que les enfants ne jouent dans la terre et ne ramassent les baies. La mairie nous propose de couler du bitume à la place.

3. Le projet d'école : présentation des actions menées cette année

Nous entrons dans la deuxième année de notre projet d'école. Voici les actions menées cette année pour chaque axe:

1. « Développer la coopération en amenant l'enfant à partager des tâches et à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe ».

Mise en place d'activités quotidiennes autour « d'espaces d'apprentissage ». Chaque matin, lors de l'arrivée des élèves, nous leur proposons durant 1H15 de s'installer dans des espaces d'apprentissages reprenant différents domaines d'activités. Ces espaces évoluent quotidiennement avec de nouvelles propositions d'activités autonomes ou dirigées. Différents niveaux sont accessibles quel que soit l'âge de l'enfant. Un travail de coopération se met en place entre les élèves, mais aussi une meilleure autonomie des enfants. Ces espaces permettent également de travailler le deuxième axe :

2. « Développer l'attention, la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective » :

Nous poursuivons également, comme l'an passé, des décloisonnements avec des jeux d'écoute, de société et des jeux collectifs permettant d'améliorer la concentration et le travail en équipe.

3. « Développer la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions écrites » :

Notre projet annuel consiste à réaménager la bibliothèque de l'école en classant les livres, afin que les élèves puissent utiliser la BCD. Pour ce faire, nous avons programmé des visites de médiathèque (La Wantenau et la Robertsau), afin de découvrir leur mode de classement. Les élèves seront amenés à débattre, à résumer des lectures, à classer des livres... Notre point d'entrée s'est fait à partir des grands personnages de la littérature de jeunesse : l'ours, le loup et le lapin.

4. Retour sur les nouveaux aménagements de l'emploi du temps et discussion autour de l'alternance des goûters.

Les recommandations de L'AFSSA et de l'éducation nationale concernant le goûter, nous disent que « la collation matinale n'est ni systématique ni obligatoire et ne se justifie par aucun argument nutritionnel [...] Cependant, compte tenu des conditions de vie des enfants et des familles qui peuvent entraîner des contraintes diverses, il peut être envisagé de proposer aux élèves une collation ». Le réaménagement de notre emploi du temps, nous a amené à repenser le goûter dans ce sens. Comme nous l'avions annoncé lors de la réunion de rentrée, nous proposons chaque matin « un espace goûter » de 8h45 à 9h15. Les enfants sont libres de s'y présenter ou non, comme dans l'ensemble des espaces d'apprentissages.

Ce nouveau mode de fonctionnement ne correspond plus à l'alternance proposé depuis plusieurs années (lundi : produits laitiers, mardi : fruits ou légumes, jeudi : goûter salé, vendredi : goûter sucré), car il oblige bon nombre de familles à jeter des aliments.

Le conseil d'école a ainsi réfléchi à une nouvelle alternance :

LUNDI et MARDI : laitage ou fruits

JEUDI et VENDREDI : légumes ou goûter salé (pas de chips ou gâteaux apéritifs)

MERCREDI : goûter libre.

5. Les documents administratifs :

La coopérative scolaire

Le 31/08/2016, la coopérative scolaire s'élevait à 3020,16€ contre 1648,77€ au 31/08/2016. Cette hausse importante s'explique par :

- Les subventions accordées par la mairie pour la sortie au Haut-Koenigsbourg en juin 2016 (306€) mais également un arriéré pour la sortie à Hunawehr en juin 2015 (276€).

La mairie nous a également procuré les cadeaux du Saint Nicolas et nous l'en remercions. Nous en profitons pour réitérer la demande pour l'année à venir.

- Le non-paiement de la sortie scolaire de juin 2016 d'un montant de 376€. Il a été effectué en septembre 2016 et se retrouvera dans la comptabilité de 2016-2017.
- La hausse des bénéficiaires de la **kermesse**. Elle a rapportée **970€** soit 270€ supplémentaire par rapport à l'an passé.

Nous **remercions** d'ailleurs encore une fois **les parents** qui ont aidé à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement de cette fête.

Cet argent nous permet d'investir dans du **matériel pour les espaces d'apprentissage** (théâtre de marionnettes, déguisements, jeux de construction, jeux du marchand...) de faire bénéficier les élèves **d'un plus large choix de spectacles**, en choisissant des troupes plus couteuses sans augmenter la participation de 5€ des familles. Le reste des dépenses est consacré à **l'achat de consommables** : cadeaux pour le système de points, matériel pour la réalisation de bricolages de fêtes, chocolats de pâques...

Le PPMS et le document unique d'évaluation des risques

Nous avons **réactualisé le PPMS** (plan de prévention et de mise en sûreté) avec les personnes nouvellement nommées dans l'école.

Nous avons eu une réunion aujourd'hui concernant les éléments de sécurité de l'école

Le premier des trois exercices incendie a été réalisé le 27 septembre et un exercice PPMS attentat intrusion a eu lieu le 14 octobre. Nous en feront encore 2 durant l'année scolaire.

Le **DUER** : il montre des manques au niveau de la clôture (trop basse), du vitrage (pas de protection en cas de bris) et relate les problèmes de robinetterie dans les toilettes.

Le règlement intérieur de l'école

Il se trouve sur le site de la commune. Une information a été distribuée aux nouveaux parents en début d'année.

6. Les projets pour l'année : spectacles, baby-gym, St Nicolas, Noël, fête de fin d'année, etc.

- Le **cycle baby-gym** : suite à la décision du dernier conseil d'école, nous avons contacté Geneviève GABEL afin d'organiser un cycle babygym. : 2 créneaux (un par classe) à 8h à partir du 28 février les mardis et jeudis matin durant 6 semaines.

- **La Saint Martin** : A l'occasion de cette fête d'origine allemande, l'association des parents d'élèves organise cette année pour la 4e fois une fête des lumières **jeudi 10 novembre**. Un défilé aux lanternes sera proposé aux participants. A l'école Woerthel **nous avons fabriqué des lanternes**, expliqué l'histoire de Saint martin. Nous espérons que nos enfants seront nombreux à y participer avec leurs parents.

- **Pour Noël**, comme l'an passé, nous organiserons un petit **goûter de Noël** au cours duquel les enfants chanteront quelques chants de Noël et offriront à leurs parents le cadeau qu'ils ont fabriqué.

Comme les années précédentes, les parents seront sollicités pour apporter des petits gâteaux, boissons, etc.

- **2 spectacles** auront lieu durant l'année scolaire **à l'école** sur le thème du loup, de l'ours ou du lapin

Un **spectacle de kamishibai**, « allo, docteur Mouse » au mois de mai au tarif de **320€** pour l'école soit 6,3€ par enfant.

Un **spectacle de marionnettes** en bilingue « Monsieur Wolf et Madame Katze » au tarif de **600€** soit 11,3€ par enfant.

Nous demanderons une **participation de 5€ par spectacle aux familles**. La **coopérative** se chargera de **régler la différence**.

- **Le photographe** : nous avons choisi de reprendre le photographe de l'an passé, s'il accepte de venir, car l'installation lui coûte cher, sachant que nous ne sommes que 2 classes. Une proposition va être faite à l'école élémentaire, car ils étaient intéressés par ce photographe l'an passé.

- Suite au succès de la kermesse de l'an passé, **un sondage** va circuler concernant l'organisation de **La fête de fin d'année** afin de savoir si les parents préfèrent qu'elle se déroule **un soir ou un samedi matin**. Nous nous rangerons à la majorité. Nous ferons un spectacle avec les enfants qui sera suivi comme l'an passé, d'un repas avec une prévente.

Le Conseil a débuté à 19h et s'est terminé vers 20h55.

Compte rendu établi et rédigé par Marie-Ange GRAMFORT et Céline HERDLY-GOERIG et approuvé par les délégués de parents.